

N° 98

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Enregistré à la Présidence du Sénat le 24 octobre 2013

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation sénatoriale à l'outre-mer (1) sur les actes de la rencontre sur l'actualité de l'œuvre et du discours d'Aimé Césaire organisée le mercredi 23 octobre 2013,

Par M. Serge LARCHER,

Sénateur.

(1) Cette délégation est composée de : M. Serge Larcher, *président* ; MM. Éric Doligé, Claude Domeizel, Michel Fontaine, Pierre Frogier, Joël Guerriau, Michel Magras, Jean-Claude Requier, Mme Catherine Tasca, MM. Richard Tuheiava, Paul Vergès et Michel Vergoz, *vice-présidents* ; Mme Aline Archimbaud, M. Robert Laufoaulu, *secrétaires* ; MM. Maurice Antiste, Jean-Étienne Antoinette, Mme Éliane Assassi, MM. Jacques Berthou, Jean Bizet, Jean-Marie Bockel, Gérard César, Mme Karine Claireaux, MM. Christian Cointat, Jacques Cornano, Félix Desplan, Mme Jacqueline Farreyrol, MM. Louis Constant Fleming, Gaston Flosse, Jacques Gillot, Mme Odette Herviaux, Jean-Jacques Hyst, Jacky Le Menn, Jeanny Lorgeoux, Roland du Luart, MM. Thani Mohamed Soilihi, Alain Néri, Georges Patient, Mme Catherine Procaccia, MM. Charles Revet, Gilbert Roger, Abdourahamane Soilihi et Hilarion Vendegou.

SOMMAIRE

OUVERTURE	7
<i>M. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat</i>	7
LECTURES	11
AIMÉ CÉSAIRE, DU NATAL À L'UNIVERSEL	
UN PARCOURS DE LA PENSÉE ET DE L'ACTION DU POÈTE	11
LECTURE <i>par Daniel Maximin, Écrivain</i>	11
<i>Textes dits par Marie-Noëlle Eusèbe, Comédienne</i>	11
<i>Mylène Wagram, Comédienne</i>	11
TABLE RONDE	25
TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS SUR L'ŒUVRE D'AIMÉ CÉSAIRE	25
<i>Mme Marijosé Alie-Monthieux, Directrice déléguée aux programmes France Télévisions chargée de la diversité</i>	25
<i>M. Serge Larcher, Sénateur de la Martinique, Président de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer</i>	27
<i>M. Romuald Fonkoua, Professeur des littératures francophones, Université de Paris- Sorbonne, Directeur du Centre international d'études francophones, Rédacteur en chef de la revue Présence africaine</i>	28
<i>M. Daniel Maximin, Écrivain</i>	29
<i>Mme Christiane Chaulet Achour, Professeure de littérature comparée et des littératures francophones, Université de Cergy-Pontoise</i>	30
PROGRAMME DU COLLOQUE	43

*« La poésie est cette démarche qui par le mot,
l'image, le mythe, l'amour et l'humour m'installe
au cœur vivant de moi-même et du monde »*

(Tropiques, n° 12)

OUVERTURE



**M. Jean-Pierre Bel,
*Président du Sénat***

Madame la Ministre, Chère Christiane Taubira,
Monsieur le Ministre des outre-mer, Cher Victorin,
Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Président de la délégation à l'outre-mer, Cher Serge,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Quand Serge Larcher m'a fait partager son souhait de rendre un hommage à Aimé Césaire, ici au Sénat, cette idée m'est apparue avec la force de l'évidence, car par ses mots Césaire a changé notre vision du monde.

Je suis donc très heureux de vous accueillir aujourd'hui à la Présidence du Sénat pour cet hommage au poète, au dramaturge, au penseur et à l'homme politique né il y a cent ans.

Je veux avant tout remercier ceux qui ont donné de leur temps et de leur talent pour nous présenter le parcours et nous faire entendre, dans quelques minutes, les mots de Césaire. Je salue Daniel Maximin qui a choisi les textes que liront tout à l'heure Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram.

Comment mieux rendre hommage à Aimé Césaire qu'en écoutant ses paroles incandescentes et en éprouvant aujourd'hui toute la force de sa pensée ?

« *Je veux être celui qui refuse l'inacceptable. Dans votre vie de compromis, je veux bâtir, moi, le monument sans oiseaux du Refus* ». Ces mots mis dans la bouche du Rebelle, dans *Et les chiens se taisaient*, font résonner une poésie de la révolte, de l'intransigeance, de l'engagement.

Pour dire cette révolte et cet engagement, la poésie de Césaire, fils de la Montagne Pelée, éclate comme un volcan, avec une énergie dévastatrice et purificatrice.

Il y a cinq ans disparaissait l'homme politique qui, du parti communiste au parti progressiste martiniquais, défendit inlassablement les valeurs de la gauche.

L'élu local, qui fut maire de Fort-de-France pendant plus de cinquante ans.

J'étais animé par une idée, expliqua-t-il plus tard lors d'un entretien avec le journaliste Patrice Louis : aider. « *Il fallait aider le peuple, le petit peuple. Mon souci, c'était de sortir les gens de cet état dans lequel ils étaient, de les sortir du bidonville* ».

Sa poésie et son engagement étaient ancrés dans une Terre : la Martinique. Et tournés vers un idéal : celui de l'égalité républicaine.

Il sut d'ailleurs ne pas être dupe des mots lorsqu'il défendit la départementalisation de la Martinique, si chère aux Martiniquais. En fait d'assimilation, il s'agissait en réalité pour eux d'égalité avec les Français de métropole.

Il y a cinq ans disparaissait celui qui, sans relâche, pendant quarante-sept ans, sur les bancs du Palais-Bourbon, défendit l'égalité pour tous, la dignité humaine et la justice.

L'élève boursier de notre République qui apprit vite que le dogmatisme ne sert aucune cause et que la probité intellectuelle est universelle. Au lycée Louis-le-Grand, où il rencontra Léon-Gontran Damas et Léopold Sedar Senghor, il découvrit un autre monde comme il le confia lui-même : c'était l'Afrique. « *Mon africanité inconsciente se révélait quand Senghor m'expliquait les choses* ». « *En découvrant l'Afrique, je me découvrais moi-même et à travers l'Afrique, je découvrais la Martinique* ».

Il y a cinq ans disparaissait l'homme politique, le poète, l'ami pour certains, l'exemple pour beaucoup, la figure pour tous.

Mais Aimé Césaire demeure.

Et c'est au sujet de cette permanence que vous allez échanger aujourd'hui.

Son verbe est indélébile.

Son action a porté ses fruits.

Sa voix porte toujours.

Ce qu'il a été demeure avec un éclat propre à l'union des mots et des actes.

Non, ce qu'Aimé Césaire a été, ce qu'il est, ne meurt jamais.

Car c'est bien cela qui le caractérisait et qui rend son œuvre immortelle : cette oscillation permanente entre action et contemplation, entre révolte politique et émerveillement du poète ; son attention au monde, sa lucidité et son élévation créatrice de poète-volcan.

Aimé Césaire a traversé notre siècle en en étant à la fois acteur et contemplateur.

« Être engagé, cela signifie pour l'artiste être la chair du peuple » écrivait-il.

Il avait compris qu'enracinement et ouverture aux autres ailleurs ne s'opposent pas mais, au contraire, s'enrichissent.

Alors que reste-t-il aujourd'hui ?

Il reste la puissance incantatoire du poète qui fut « *la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche* ».

La voix qui fut « *la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir* ».

Il reste la juste révolte de celui qui poussa « *le grand cri nègre* » contre l'indifférenciation, la négation des différences, l'assimilation culturelle qui nie le droit à tracer son propre chemin.

Il reste les « *trois mousquetaires* » qu'il forma avec Damas et Senghor, ses compagnons avec qui il inventa la négritude. La négritude qui était selon lui « *la personnalité africaine, l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir* ».

Il reste l'homme qui n'eut pas peur de clamer, aux heures les plus noires, tandis que les autorités de Vichy voulaient faire de la Martinique une place forte : « *Nous sommes ceux qui disent non à l'ombre* ».

Il reste celui qui a, avant beaucoup d'autres, parlé d'un monde métissé. Il pensait en effet avec Senghor que « *toute grande civilisation est métissage, par enracinement dans son terroir et ouverture aux autres civilisations* ».

Il reste le militant qui ne sacrifia jamais sa liberté de parole, lui pour qui « *les doctrines et les mouvements politiques devaient être au service de l'homme et non le contraire* ».

Il reste l'orateur admiré de tous, même de ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui.

Il reste son discours à l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage en 1982. Se rappeler, disait-il, que le combat pour la liberté, l'égalité et la fraternité n'est jamais entièrement gagné et que c'est tous les jours qu'il vaut la peine d'être livré.

Il reste « *le meilleur des fils de la Martinique* » qui ne cessa jamais, jusqu'à la fin de sa vie, de bâtir pour son pays natal.

Il reste l'homme libre, l'homme qui était ému par les arbres, le poète intransigeant qui a voulu « *employer toutes les armes possibles* » et surtout l'homme qui jamais ne se sera soumis.

« *Accommodez-vous de moi, disait-il, je ne m'accommode pas de vous* ».

Je cède maintenant la parole au « *frère-volcan* » Daniel Maximin, et à travers lui à Aimé Césaire.

LECTURES

AIMÉ CÉSAIRE, DU NATAL À L'UNIVERSEL UN PARCOURS DE LA PENSÉE ET DE L'ACTION DU POÈTE

LECTURE par Daniel Maximin, *Écrivain*



Textes dits par

Marie-Noëlle Eusèbe, *Comédienne*



Mylène Wagram, *Comédienne*



Fort de France, avril 1941. Aimé Césaire a alors 28 ans et trois enfants.

La comédienne Mylène Wagram donne lecture d'un extrait de la présentation de Tropiques.

Tropiques est une revue publiée en 1941 à Fort-de-France rédigée par un groupe de jeunes professeurs : Suzanne Césaire, Aimé Césaire, René Ménil, Georges Gratiant, Aristide Maugée. Césaire est encore méconnu, tout comme son ouvrage *Le Cahier d'un retour au pays natal* dont il offrira un tiré à part à André Breton en 1941 lors de son passage en Martinique. Sa publication en 1947 en fera l'un des plus grands textes poétiques du siècle.

Dès ses premières paroles, tout est dit. « *Nous* », « *le plus petit canton de l'univers* », « *ville plate* », « *foule bavarde et muette* ». Heureusement, la poésie fera prendre conscience à Césaire qu'il s'est trompé. Derrière cette foule bavarde et muette se trouvent des hommes et des femmes « *debout et libres* ». Tellement debout qu'ils ont la prétention de sauver le monde. Toute sa vie, Césaire sera à la fois l'enfant du « *plus petit canton de l'univers* » et une personne persuadée que tout ce qui se passe de valable aux Antilles doit concerner l'univers tout entier.

Beaucoup plus tard, à 67 ans, il écrit encore : « *C'est le sentiment que j'ai des Antilles : comme c'est rien, comme c'est fragile, comme c'est à la limite du néant et en même temps, paradoxalement, de la somme même de ces handicaps, naît un petit peu le sentiment d'une certaine élection. Comme si ces débris n'étaient pas des débris quelconques et que peut-être confusément de là naîtra le monde de demain. Autrement dit, le rien, le plus infime canton de l'univers, le microcosme le plus insignifiant, un point ou des points sur l'océan, mais aussi paradoxalement à partir desquels peut-être peut renaître le monde* ».

Tout Césaire est là. En avril 1941, Hitler a gagné et un jeune Martiniquais se lève pour dire : « *Nous participerons à la reconquête de la liberté* ». Le fameux *nous* que le cahier a mis tant de temps à faire advenir : « *Nous, nous sommes debout et libres* ».

Dans le même temps, à 26 ans, Suzanne Césaire écrit : « *Il s'agit au contraire d'une mobilisation de toutes les forces vives mêlées de cette terre où la race est le résultat du brassage le plus continu : il s'agit de prendre conscience du formidable amas d'énergies diverses que nous avons jusqu'ici enfermées en nous-mêmes. Nous devons maintenant les employer dans leur plénitude, sans déviation et sans falsification. Tant pis pour ceux qui nous croient des rêveurs. La plus troublante réalité est la nôtre. Nous agissons. Cette terre, la nôtre, ne peut être que ce que nous voulons qu'elle soit* ».

Suzanne et Aimé : le *nous* est là, celui de leur grand amour, mais également celui des Antilles. La solitude, dans laquelle tout a été fait pour installer les Antillais, aboutit à la première grande conscience d'une solidarité. Reste à trouver les modalités de cet engagement. Une seule parole est essentielle : la poésie.

Marie-Noëlle Eusèbe donne lecture d'un extrait de « Maintenir la Poésie » (1944).

« *Tant pis pour ceux qui nous prennent pour des rêveurs* », nous dit Suzanne Césaire. Son frère Damas lui avait dit « *les murs offrent quelque chose d'extrêmement puissant, ce sont les graffitis* » La poésie est vitale ; elle reste et permet d'aller jusqu'à la lutte pour la liberté.

Nous connaissons Césaire, l'homme politique qu'on est venu chercher en 1945 en raison de son aura. Les nouvelles générations ont pleinement conscience de la nécessité d'instaurer un nouveau monde après le cataclysme du nazisme. Cette nécessité exigeait des hommes et des engagements nouveaux. L'engagement d'un homme qui, en 1942, rédige des poèmes parfois obscurs, incompréhensibles car censurés, a été rendu possible par cette nécessité de sauver le monde.

Césaire entre en poésie puis en politique dès 1943. Il a alors 30 ans et quatre enfants. Il écrit le premier grand texte politique que nous connaissons de lui.

Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram donnent lecture d'un extrait de « Panorama » issu de la revue Tropiques (1943).

Voici le programme politique du jeune homme, deux ans avant que l'on vienne le chercher, afin de devenir maire de Fort-de-France et député. Tout est dit, inscrit. Le politique doit aller jusqu'au prophétique. La poésie fera la prophétie. L'engagement de Césaire n'est pas contradictoire avec la poésie. Il a découvert l'existence d'un peuple martiniquais.

Suzanne achève ce *Panorama*. Quelle preuve plus grande de ce *nous* que la confusion des textes entre ces deux êtres et entre ces Martiniquais qui se sont trouvés ?

Le peuple n'est ni bavard, ni muet, mais debout et libre. C'est lui qui conduira Césaire à l'Assemblée nationale. Jamais plus ne reviendra l'image du peuple couché, mais l'image du peuple debout : la vocation du politique est d'accompagner cette verticalité.

Césaire devient député-maire. Le 29 décembre 1945, à 33 ans, il prononce son premier discours à l'Assemblée nationale constituante, dans le cadre de l'examen du budget des colonies (dépenses civiles).

Mylène Wagram donne lecture du premier discours d'Aimé Césaire à l'Assemblée nationale.

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE — 3^e SEANCE DU 29 DECEMBRE 1945

...

M. Aimé Césaire. ...

Les Antilles et la Martinique sont évidemment à un tournant de leur histoire. Leur économie, fondée depuis un siècle sur la culture de la canne à sucre, vient de faire faillite, parce qu'elle coûtait cher à la métropole, ...

Si vous voulez que les Antilles et la Martinique se tirent du mauvais pas où les a conduites la vieille politique héritée du pacte colonial, il n'y a qu'un moyen : les équiper ; les équiper, pour qu'elles produisent davantage et à meilleur compte, et échappent ainsi aux conséquences de la dévaluation ; les équiper, pour qu'elles cessent d'être à la charge de la métropole ; les équiper, pour résorber le chômage de nos jeunes gens, pour élever le niveau de vie des ouvriers, pour garantir aux masses laborieuses le travail et la sécurité sociale.

...

« *Bâtir* », « *édifier* », « *verticalité* ». Dès ce premier engagement de l'homme politique qui, au-delà du discours poétique parle d'économie et de société, apparaît un enracinement dans le politique qui perdurera toute sa vie.

À 70 ans, Césaire nous le précisera : « *Il est facile de dire que la politique m'a détourné de l'essentiel, que j'ai perdu beaucoup de temps, que pendant près de 40 ans, je me suis occupé, sans être de nature essentiellement politicienne, de la chose publique, il doit bien y avoir une raison secrète. Alors, finalement, si j'y suis resté, si je l'ai fait, c'est parce que j'ai sans doute senti que la politique était quand même un mode de relation avec cet essentiel qu'est la communauté à laquelle j'appartiens. Alors ça, c'est la reconnaissance que j'ai envers la politique parce qu'à aucun moment, je n'ai pu, je n'ai cessé même une seconde de penser que je suis de cette communauté-là, que je suis des Antilles, que dis-je, que je suis de Trénelles, que je suis de Volga-Plage, que je suis de Texaco, que je suis l'homme du faubourg, que*

je suis l'homme de la mangrove, que je suis l'homme de la montagne. Et la politique a maintenu vivant ce lien et vivante cette relation. »

C'est au nom de ce lien avec cette communauté que l'homme politique Césaire mènera, après la bataille pour la liberté, la bataille pour l'égalité. Celle-ci passe par la demande d'égalité sociale et économique à travers la départementalisation. Césaire sera le rapporteur de cette loi.

Mylène Wagram donne lecture d'un extrait du discours d'Aimé Césaire à l'Assemblée nationale constituante, le 12 mars 1946, lors du débat sur les propositions de loi tendant au classement de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion et de la Guyane française comme départements français.

ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE — 1^{re} SEANCE DU 12 MARS 1946

M. Aimé Césaire. ...

La vérité est que nous sommes là en présence des vestiges du premier domaine colonial français, des restes d'un ensemble jadis harmonieux, aujourd'hui mutilé, qui de la « France équinoxiale » comme on appelait la Guyane, à cette île de France lointaine que constitue la Réunion, relevait des mêmes préoccupations et de la même politique. Toujours les régimes autoritaires qui se sont installés en France ont pensé que ces territoires devaient être considérés comme « terres d'exception ».

Toujours, au contraire, la République a pensé que ces colonies dont les habitants sont depuis longtemps citoyens français devraient être appelées à bénéficier des lois que leurs élus au Parlement contribuent à faire. (*Applaudissements.*)

Bref, de 1870 à 1919, la République a pratiqué à l'égard des Antilles, de la Réunion et de la Guyane une politique d'intégration, dont la France s'est d'ailleurs trouvée récompensée par le patriotisme des populations bénéficiaires. (*Nouveaux applaudissements.*)

Le résultat est qu'à l'heure actuelle, ces territoires sont, de fait, à peu près assimilés à la métropole du point de vue administratif et politique.

Malheureusement ce processus d'assimilation s'est arrêté dans son élan.

Il s'est arrêté au lendemain d'une guerre où pourtant les coloniaux n'avaient pas ménagé leur sang.

Il s'est arrêté au moment même où en France naissait la législation sociale et ouvrière.

L'assimilation s'est arrêtée aux Antilles et à la Réunion à l'orée de la justice sociale.

Sous l'influence de quelles puissances?

Il est facile de le deviner.

Pour dire les choses crûment, le processus d'assimilation s'est arrêté parce qu'entre le peuple de France et les peuples des vieilles colonies s'est dressé un barrage formé par certains intérêts privés. (*Applaudissements à gauche.*)

Ce que vous demandent les propositions de loi qui vous sont soumises aujourd'hui, c'est de mener à sa conclusion logique le processus évolutif commencé depuis un siècle et de couronner l'édifice dont la III^e République a jeté les bases.

Ce que vous demandent les propositions de loi qui vous sont soumises aujourd'hui, c'est de mener à sa conclusion logique le processus évolutif commencé depuis un siècle et de couronner l'édifice dont la III^e République a jeté les bases.

À l'heure où le Tiers-monde veut se libérer des puissances coloniales, Césaire et les Antillais demandent que la République elle-même se décolonise et que la citoyenneté si durement conquise aboutisse à l'égalité sociale. Voilà un énorme défi. « *Tant pis pour ceux qui nous prennent pour des rêveurs* » disait Suzanne Césaire.

Césaire réalise que, pour mieux décoloniser la République, il faut décoloniser la Martinique. « *Les spécialistes de la Martinique, ce sont les Martiniquais* », rappellera puissamment son alter ego en politique, Pierre Alier, le jour de ses obsèques nationales.

En 1961, alors qu'il a 48 ans et six enfants, Césaire prononce ce discours à l'Assemblée nationale.

Mylène Wagram donne lecture du discours d'Aimé Césaire à l'Assemblée nationale le 18 juillet 1961, dans le cadre de la discussion d'un projet de loi sur le régime foncier des départements d'outre-mer.

ASSEMBLEE NATIONALE — 2^e SEANCE DU 18 JUILLET 1961

M. Aimé Césaire.

...

La conclusion, c'est que le régime départemental ne peut accomplir les réformes de structure qui s'imposent aux Antilles, si l'on veut que celles-ci survivent.

Le régime départemental est incapable de promouvoir — on le voit bien — une véritable politique d'industrialisation qui est pourtant essentielle si l'on veut que les Antilles ne périssent pas.

Le régime départemental — je viens d'en donner la preuve — est incapable de faire une vraie réforme agraire.

Le régime départemental est impuissant à réformer nos circuits commerciaux tellement lourds et tellement parasitaires.

Eh bien ! si cela est vrai, c'est, qu'on le veuille ou non, la condamnation du régime départemental. Il faut lui substituer un cadre nouveau — peu m'importe le nom, décentralisation, autonomie ou auto-gestion — mais, en tout cas, un cadre nouveau qui permette aux Antillais et aux Guyanais de régler sur place leurs problèmes en fonction de leurs besoins et selon leur propre optique.

Explosions sociales de 1960 à 1980, répression politique : Césaire intervient ; il intervient sur les expulsions et les arrestations en Guadeloupe et en Martinique. La question de l'indépendance se pose auprès des nouvelles générations. Césaire affirme : « *L'indépendance n'est pas une fin, mais un moyen* ». Que cela signifie-t-il pour celui qui dit également : « *L'heure de nous-même a sonné* » ? À ce moment-là, déjà, Césaire a accompagné par ses œuvres et discours l'émancipation de quasiment l'ensemble du Tiers-monde.

Mylène Wagram donne lecture du discours d'Aimé Césaire à l'Assemblée nationale, le 10 juin 1980, à l'occasion du débat sur la déclaration du Gouvernement sur les départements et territoires d'outre-mer.

ASSEMBLEE NATIONALE — 3^e SEANCE DU 10 JUIN 1980

M. Aimé Césaire.

...
Le débat, en réalité, se situe entre deux conceptions de l'histoire antillaise. Lorsque vous déclarez, à Rouen, si je ne me trompe, que les Antilles sont département pour l'éternité « que cela plaise ou non », que vous brandissez la bombe atomique contre tous vos contradicteurs, que vous pérennisez et sacralisez le statut départemental actuel vous vous faites le champion, le champion armé — et c'est votre droit — d'une certaine conception de l'histoire antillaise.

Or, c'est précisément contre elle que je me suis élevé et que je continue à m'inscrire en faux.

Soyons clairs ; cela va même plus loin : ce qui m'est reproché à l'occasion de telle ou telle déclaration plus ou moins bien comprise parce que plus ou moins déformée, et volontairement, concernant l'indépendance des Antilles, c'est une philosophie historique, plus précisément une vision du devenir antillais qui ne coïncide pas avec celle du pouvoir.

Cette conception, elle est très simple ; c'est que le destin des Antilles n'a pas été définitivement et une fois pour toutes scellé parce qu'une loi de 1946 les a transformées en départements français ; c'est que le statut départemental n'est pas éternel et qu'il ne constitue, à tout prendre, qu'un pauvre arrangement humain, parfaitement contingent et circonstanciel, donc toujours révoquant à la demande et selon la volonté des peuples concernés.

...
M. Aimé Césaire. Ce point de vue peut irriter certains. Mais je le maintiens et je le maintiendrai car aucun démocrate ne peut accepter l'hérésie qui consiste à prétendre qu'une loi est opposable au droit et, en l'espèce, qu'une loi qui a transformé les Antilles en département, autrement dit une loi d'organisation régionale, est opposable au droit des peuples, en la circonstance au droit des Antillais, à disposer librement d'eux-mêmes.

...
Mais il ne faut pas croire que le poète a disparu. La poésie, au-delà des discours, reste « *la parole essentielle* ».

Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram donnent lecture du poème « Hors des jours étrangers » (1960).

Ce poème est sans doute le poème politique de Césaire le plus lu dans le monde. En écrivant sur l'emprisonnement et la révolte en Martinique, il avait ajouté « *fini la fête, ni préfet, ni préfète* » avant de rayer ces

termes, considérant que le texte ne devait pas uniquement porter sur l'actualité seule de la Martinique. Césaire conserve la posture que ce qui vaut pour la Martinique, vaut pour le Tiers-monde.

La poésie est toujours présente. Le théâtre l'est également. Lorsque nous sommes Martiniquais, lorsque nous voulons nous libérer, il existe la tentation de faire comme la montagne Pelée : tout faire sauter, puis rester et peser sur le destin des Martiniquais durant des siècles et des millénaires.

Où va le héros ? Et si le peuple le suivait jusqu'à l'ultime ? Césaire, alors, en homme politique, dit : « *Il vaut mieux un pas avec le peuple, plutôt que deux pas sans le peuple* ». Que dit le héros ? Que lui répond l'amante ?

Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram donnent lecture d'un extrait de « Et les chiens se taisaient » (1958).

Toute sa vie, Césaire combattra entre la montagne et le volcan.

En 1956, Césaire a 40 ans. Il écrit le texte, sans doute fondateur de son image du Tiers-monde, la lettre à Maurice Thorez.

Mylène Wagram donne lecture d'un extrait de la lettre d'Aimé Césaire à Maurice Thorez (1956).

« La décision de Césaire nous concerne tous. Il disqualifie l'Occident en tant que directeur des consciences et de l'histoire du monde et revendique l'avènement de changements radicaux dans les structures traditionnelles de la vie culturelle dans le monde, par l'apport libre et positif de peuples libres et nouveaux. C'est le peuple, non l'individu aussi talentueux soit-il, dont les actes sont décisifs... Il ne doit pas révéler seulement un visage nouveau, mais nécessairement plus de justice sociale, plus d'amour, plus de lucidité, plus de vérité historique, plus de densité spirituelle et plus de solidarité parmi les hommes. »

Voilà ce qu'écrivit Alioune Diop en 1956, lorsqu'il décide de publier la *Lettre à Maurice Thorez*, considérant que cette lettre n'était pas seulement une mission de la section martiniquaise du Parti Communiste mais concernait les destinées mondiales. L'engagement politique du maire de Fort-de-France rejoint l'engagement dans le monde et ce Tiers-monde qu'il a contribué à faire libérer.

Césaire est le fils de la Martinique et du Tiers-monde.

Un mois avant de rédiger cette lettre, en septembre 1956, Césaire passe une nuit de dialogue avec Frantz Fanon venu d'Algérie pour le Congrès des écrivains et artistes noirs. Ce dernier l'informe alors de sa

décision de démissionner pour rejoindre les combattants de la liberté de l'Algérie.

Un mois avant de rédiger cette lettre, Césaire faisait un discours au premier Congrès des écrivains et artistes noirs venus de toute l'Afrique, des Amériques, de Cuba, des Antilles... Le *nous* furieux, poétique et politique se retrouve et donne à Césaire ce qu'il appelle « *la force de regarder demain* ».

À cette époque, le théâtre pousse Césaire à sortir de la solitude du poète pour le soleil collectif de la scène. Dans le théâtre, il conjoint poétique et politique et fait s'affronter tout ce qui est contradictoire chez lui : la montagne et le volcan, l'espérance et la désespérance, la rapidité du feu et sa modestie.

Lumumba, Luther King, Malcolm X, Fanon, Tjibaou, les Panthères Noires et tant d'autres. Comment choisir entre toutes ces destinées ? Dans le même temps, Nelson Mandela vit un calvaire en prison. Le théâtre permet au héros de prophétiser et de représenter la puissance du peuple sans laquelle le héros n'est qu'un mort un sursis.

Lorsque Caliban rencontre Ariel, que faire face à Prospéro qui se croit le maître du monde ? Faut-il négocier, chercher à humaniser le maître ?

Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram donnent lecture d'un extrait de « Une tempête » (1969).

Le poète et le prophète combattent le désir permanent d'attentat, de « *tout faire sauter* », de croire au recommencement face à la pesanteur des forces du conservatisme qui encadrent Césaire dans sa vie et dans son siècle. Mandela en prison, Sankara et Lumumba assassinés. Il faut garder la force de regarder demain. À 90 ans, le poète écrit : « *Il n'est pas question de livrer le monde aux assassins de l'aube* ».

Parmi tous ces hommes, un homme alors encore en vie symbolise sans doute le grand rêve de Césaire de « *donner une conscience aux colonisateurs* » : Jean-Marie Tjibaou. Il a rencontré Césaire afin de comprendre comment sortir de la tradition et revendiquer la modernité, sans perdre la philosophie kanak. Tjibaou a également beaucoup appris à Césaire sur la solidité d'une terre ancestrale.

À la mort de Tjibaou, assassiné par ses propres frères, comme Caliban aurait pu tuer Ariel, Césaire écrit sans doute l'un de ses plus grands textes de rêve politique. Nous entendons peut-être aussi dans cet hommage, un hommage à sa Martinique à naître ou enracinée.

1990, Aimé Césaire a 77 ans.

Marie Noëlle Eusèbe donne lecture de la lettre d'Aimé Césaire en hommage à Jean-Marie Tjibaou (1990).

« Le grand trou noir » nous rappelle la fin du Cahier d'un retour au pays natal : « Le grand trou noir où je voulais me noyer l'autre lune, c'est là que je veux pêcher maintenant la langue maléfique de la nuit en son immobile verrition ». Nous revenons à la verticalité du début.

À 95 ans, Césaire s'interroge « C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière. Ce n'est pas une sorte de ferveur, une sorte d'angélisme. C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur, et cela est valable pour tous les hommes, finalement sans naïveté aucune parce que je suis un homme de l'instinct. Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté, parce que je sais que là est le devoir. Parce que désespérer de l'Histoire, c'est désespérer de l'Homme. »

Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram donnent lecture d'un ensemble d'extraits des quatre pièces d'Aimé Césaire.

FIN DE L'ÉVOCATION



TABLE RONDE

TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS SUR L'ŒUVRE D'AIMÉ CÉSAIRE



Mme Marijosé Alie-Monthieux,
*Directrice déléguée aux programmes France Télévisions
chargée de la diversité*

J'ai eu la chance de côtoyer Aimé Césaire durant mon parcours. Aux journalistes qui interrogeaient l'homme politique, il répondait en montrant l'un de ses ouvrages : « *Tout est là* ». C'était toujours percutant de justesse. Par exemple, il expliquait comment mettre Fort-de-France hors d'eau en posant le doigt sur une page de *Cahier d'un retour au pays natal* ! Il était déstabilisant d'entrer dans ce monde alliant la politique et la poésie. Pourtant, comprendre sa dialectique était nécessaire pour poursuivre le dialogue, sans langue de bois ni superficialité.

Quel enseignement pouvons-nous tirer aujourd'hui de cette approche en profondeur du moindre geste politique ?

Nous discuterons avec Christine Chaulet Achour, Docteur en Lettres, Professeure de Littérature comparée et des littératures francophones. Elle a publié une centaine d'ouvrages autour de thématiques comparatistes tournées vers le monde arabe, l'Afrique, l'Amérique Latine ou la Caraïbe. Elle a osé le rapprochement entre Fanon et Césaire. Dans ses recherches, le politique n'est jamais très loin.

À mes côtés également, le Sénateur Serge Larcher, initiateur avec vous, Monsieur le Président, de ce rendez-vous. Le Sénateur a rejoint très récemment le PPM (Parti Progressiste Martiniquais), après la mort d'Aimé Césaire qui a fondé ce parti. Nous voulons savoir pourquoi un homme politique qui l'a côtoyé et qui était proche de ses idées de gauche rejoint le parti 50 ans après sa création.

Romuald Fonkoua dirige le Centre International d'Études Francophones (CIEF) de l'université Paris-Sorbonne - Paris IV ainsi que la rédaction de la revue *Présence africaine*. Il a publié de nombreux ouvrages sur les littératures d'Afrique noire et des Caraïbes ainsi qu'une biographie très complète de Césaire (distingué par la médaille de bronze du Prix du Sénat du livre d'histoire en 2010). Il nous aidera à comprendre cette dimension internationale.

Enfin, Daniel Maximin, écrivain, poète et fervent spécialiste d'Aimé Césaire dont il était proche. Il rapprochera la poésie et l'itinéraire politique de Césaire.

Quant à moi, je lui ai tendu le micro alors que le pouvoir en place à Paris le considérait comme le « Diable » en politique. La première question que je lui ai posée a été de savoir ce que le poète, l'homme de lettres, cette plume extraordinaire, faisait dans cette galère.

Serge Larcher, Aimé Césaire est-il entré en politique par hasard ou par devoir ?

M. Serge Larcher,
Sénateur de la Martinique,
Président de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer

Tout d'abord, je dois regretter l'absence du Professeur William qui n'a pas été en mesure de se joindre à nous à cause de soucis de santé.

Pour revenir à la question, cette entrée en politique ne doit rien au hasard : une opportunité s'est présentée à lui. Par ses écrits, notamment dans la revue *Tropiques*, le jeune Césaire était déjà connu en Martinique. On parlait beaucoup de ce jeune professeur de lettres au Lycée Schoelcher, aux idées de gauche, brillant et talentueux. Il participe au Congrès de la jeunesse de gauche à Fort-de-France en mars 1945. À cette occasion, il se fait remarquer par la qualité de son intervention qui marque les esprits. Lorsque le Parti communiste a cherché un candidat pour les élections municipales de mars 1945, Georges Gratiant a proposé à Césaire d'être tête de liste à Fort-de-France. Césaire pensait n'avoir aucune chance de gagner mais a accepté de présenter sa candidature comme un témoignage de son engagement. Le poète devient alors homme politique.

Pour Césaire, la poésie est l'expression métaphorique de la pensée politique. L'action et la pensée sont complémentaires : ce sont les deux faces d'un même engagement. Sa candidature est donc en parfaite cohérence avec le combat qu'il entend mener contre la société coloniale. Elle est le prolongement de sa littérature qui est, dès le niveau de lecture le plus immédiat, une littérature politique : elle remplit une fonction de dénonciation en vue de l'anéantissement de la société coloniale.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Césaire répétait effectivement qu'il ne pensait pas être élu et qu'il voulait simplement agir. Le parti communiste représentait alors trois cents voix. Il plaisantait d'ailleurs en prétendant qu'il ne se serait pas présenté s'il avait su qu'il serait élu.

M. Serge Larcher

Le bruit a couru dans toute la campagne martiniquaise qu'un jeune homme brillant dénonçait dans ses discours le fait colonial et qu'il était porteur d'une espérance nouvelle pour la population. Césaire a mené une

campagne exceptionnelle au cours de laquelle, au-delà des questions de la ville, il commence à sensibiliser la population martiniquaise quant à l'idée qu'elle constitue un peuple. Il est brillamment élu. La SFIO n'a obtenu que trois sièges, alors même qu'elle était représentée par Joseph Lagrosillière, plusieurs fois député, maire de Sainte-Marie et extrêmement populaire sur l'ensemble de l'île. Le peuple a préféré faire confiance à l'avenir. Césaire a réussi à faire fructifier cette confiance jusqu'en 2001.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Romuald Fonkoua, vous dites que Césaire, s'il n'avait pas nécessairement d'ambitions municipales, souhaitait être député afin de parler à l'Assemblée nationale au nom des outre-mer.

M. Romuald Fonkoua,
Professeur des littératures francophones, Université de Paris-Sorbonne,
Directeur du Centre international d'études francophones,
Rédacteur en chef de la revue Présence africaine

Je le pense pour deux raisons. La première est que Césaire appartient à une génération qui voulait devenir député. D'autres de ses camarades de Louis-le-Grand ont été élus ; il n'y avait pas de raison qu'il ne le soit pas lui-même.

La seconde se trouve dans les archives du Parti Communiste qui montrent que Césaire a lui-même financé sa campagne ; personne ne souscrit ainsi un prêt s'il n'est pas sûr de gagner. Dans son esprit, en France, depuis la Révolution, c'est à l'Assemblée nationale qu'on change les choses.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Quelques mois après son élection, il devient le rapporteur de la loi sur la départementalisation.

M. Romuald Fonkoua

Il en devient porte-parole, car de tous les représentants de l'outre-mer à l'Assemblée nationale il est celui qui écrit le mieux. Il a fait l'École normale et connaît la rhétorique. La lecture du texte montre qu'il maîtrise la construction de la langue française. Cette écriture ne sera pas étrangère au succès de la départementalisation.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

La départementalisation n'est-elle pas une idée de poète ? Dans le contexte de l'époque, l'idée d'un département français à 13 000 km de Paris semble improbable.

**M. Daniel Maximin,
*Écrivain***

C'est une idée de poète, de prophète et d'historien. La raison que donne Césaire pour justifier la départementalisation, c'est l'histoire. Les luttes des Amériques contre l'esclavage, le capitalisme et l'oppression, comportent une lutte contre le pouvoir central. Dans ce pouvoir central, dans l'État colonial, il fallait s'allier à ceux qui portent les contradictions au sein de l'État. La Révolution française établit que « *les Hommes naissent libres et égaux* » ; les esclaves considèrent que ce postulat est également valable pour eux. En 1793, nous assistons à la première abolition de l'esclavage. En 1848, les révolutions en Martinique (le 22 mai), en Guadeloupe (le 27 mai) et en Guyane (le 10 juin) conduisent à l'abolition de l'esclavage, dans le cadre d'une bataille mondiale pour la liberté.

Césaire cite ces exemples dans son discours de 1946. Il considère que la République doit aller de pair avec la citoyenneté. La citoyenneté est le garant de la liberté et de l'égalité pour tous. Césaire dénonce le choix de la République de se mettre du côté de la colonisation depuis la fin du XIX^{ème} siècle, reniant ainsi ce qui l'a fait naître. L'idée de Césaire est que la bataille n'est pas menée dans le but de se séparer de la République, mais de l'État colonial. Cette vision vaut aussi bien pour les Algériens, pour les Indochinois que pour les Antillais. Césaire demande à la République de revenir à ses fondements. La départementalisation inscrit les combats des

colonisés dans un combat global dont il venait de voir la victoire contre le nazisme.

Nous sommes bien là face à un travail d'historien qui estime que la citoyenneté est légitimée par ce au nom de quoi nous avons bâti la République.

L'idée de la départementalisation est également une idée de prophète, puisqu'elle est inédite. Comment imposer à un État colonial la décolonisation de la République ? C'est ce que tentera aussi Jean-Marie Tjibaou à propos des Kanaks et des Caldoches.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Je crois que Christiane Chaulet Achour ne partage pas cette analyse.

Mme Christiane Chaulet Achour,
Professeure de littérature comparée et des littératures francophones,
Université de Cergy-Pontoise

Après la lecture des textes de Césaire et dans notre discussion actuelle, je poursuis la résolution d'une question que je me pose depuis toujours. L'Algérienne que je suis est pleine d'admiration pour le poète et le brillant essayiste qu'est Césaire et d'incompréhension face à sa position pour la départementalisation contre l'idée d'indépendance. Cette décision de ne pas demander l'indépendance me plonge dans la perplexité, d'autant plus que Césaire était au premier plan pour défendre la demande d'indépendance d'autres colonies. Cette position est paradoxale. Certaines raisons peuvent être avancées, mais la question reste posée. Ces questions sont bénéfiques, car lorsque nous commémorons un écrivain ou un homme politique, nous peignons un tableau souvent idyllique. C'est bien de se dire que chez Césaire il y avait des choses paradoxales.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Césaire défendait effectivement tous les autres pays coloniaux passés de l'abolition de l'esclavage à l'indigénat et qui revendiquaient leur

indépendance. Le chemin de ces pays était-il plus long que celui de la Martinique ?

M. Serge Larcher

Césaire est un démocrate : il n'a jamais voulu forcer la main au peuple. Par ailleurs, il a toujours considéré que l'indépendance n'est pas un cadeau que l'on reçoit. Elle s'arrache, elle se prend, elle se conquiert. Et elle a un prix. La question est de savoir si la Martinique était prête à payer ce prix à ce moment de son Histoire. Au lendemain d'une longue période de souffrance et de misère, la période dite de l'Amiral Robert, Césaire pensait - ainsi que la très large majorité de la population - que la réponse n'était pas dans l'indépendance. En 1945, après trois siècles de colonisation, la situation de la Martinique apparaît en effet très préoccupante. À ce moment particulier, ce qui apparaît primordial aux Martiniquais, c'est de lutter pour l'amélioration de leur vie. C'est d'accéder à l'égalité après avoir conquis la liberté. Le peuple martiniquais a cru, dans ce contexte particulier, que l'assimilation lui permettrait de bénéficier des mêmes droits que celui de l'hexagone : de meilleurs salaires, de meilleurs logements, plus d'instruction, etc. Voilà les raisons pour lesquelles Césaire décide d'accompagner cette étape. Il sera alors l'un des rapporteurs de la loi dite de départementalisation. Pour Césaire il faut toujours marcher au pas du peuple si l'on veut éviter des déconvenues. À l'instar de son Roi Christophe : « *un pas, un autre pas, encore un autre pas et tenir gagné chaque pas* ». Et ce pas était un pas considérable.

Peu de temps après, Césaire réalise que le compte n'y est pas et qu'à ce jeu, les Martiniquais risquaient de perdre leur identité et leur âme. Il imagine alors une alternative. Il envisage la Martinique dans une république fédérale, puis opte pour un statut d'autonomie. Il s'agit de permettre au peuple de choisir sa propre voie. Dans sa *Lettre à Maurice Thorez*, il nous invite à imaginer des solutions « *pour nous et par nous* ». Le peuple doit envisager son futur en s'appuyant sur ses propres valeurs, sa propre culture et son propre génie.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

L'analyse de son parcours montre que Césaire n'est pas un homme de certitudes, mais de convictions. Quelles sont réellement ses convictions ? Finalement, Césaire est toujours le traître de quelqu'un. Lorsqu'il prône la départementalisation en 1946, il est considéré par un traître par tous ceux qui défendent l'indépendance dans le monde colonial. Deux ans plus tard, lors de son discours à l'Assemblée nationale pour refuser les départements d'outre-mer, il est un traître pour le pouvoir en place. Sa *Lettre à Maurice Thorez* en 1956 est vécue comme une trahison par les communistes. La

fondation du PPM en 1958 fait de lui un traître pour tous ceux qui ne croyaient pas à l'œcuménisme.

Que nous dit le parcours de Césaire sur son engagement politique ?

M. Romuald Fonkoua

La distinction entre ceux qui sont traîtres et ceux qui ne le sont pas est une fausse distinction. L'évolution de sa pensée sur l'émancipation est normale et naturelle. En 1946, il pense que la départementalisation est la seule voie possible pour la Martinique. Trois ans plus tard, puisque le compte n'y est pas, il faut changer de route. Césaire évolue au fil des ans. Certains lui font payer cette évolution, car la conception pauvre de la République veut que lorsque nous ne sommes pas pour, nous sommes nécessairement contre.

Césaire souligne qu'en Italie, dont la République Piémontaise fut longtemps considérée comme une « république-sœur » sous la Révolution, il est possible d'appartenir à la République tout en conservant l'autonomie de sa région. De ce point de vue, l'Italie, qui concilie la République et les régions, est pour Césaire un modèle vers lequel tendre. Il permet, en effet, de rester dans sa région tout en restant attaché à l'idée républicaine.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Cette conviction est-elle fondatrice ?

M. Romuald Fonkoua

Oui. Césaire est profondément attaché à la République et il est profondément attaché à la Martinique. Il faut concilier les deux. Or la République refuse cette conciliation. Elle a évolué aujourd'hui et c'est peut-être pour cela que la Martinique a changé récemment de statut. Cette opposition entre la République et les régions a été pendant longtemps un point d'achoppement dans le fonctionnement de la République française. C'est cela que Césaire a voulu réconcilier. En ce sens, il a été véritablement en avance sur son temps. Si on ne tient pas compte de cette position-là, que ne peut avoir qu'un régionaliste éloigné de 7 000 kilomètres de la métropole – position partagée par d'autres régionalistes, même si cela se voyait moins –, on ne comprend pas l'évolution de Césaire. Il n'a cessé de le rappeler tout au long des cinquante années qu'il a passées à l'Assemblée nationale.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Christiane Chaulet Achour, vous faites un parallèle entre Frantz Fanon, qui quitte la Martinique en la trouvant un peu molle dans son combat

contre le colonialisme pour aller se battre aux côtés du FLN, et Césaire qui installe la départementalisation de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion. Que partagent-ils ?

Mme Christiane Chaulet Achour

Avant de répondre à votre question, il faudrait sortir du débat Martinique/France. Césaire installe un dialogue avec le monde. Nous essayons tous de trouver les textes qui nous éclairent sur sa pensée. Lorsque nous réfléchissons en comparaison, on peut penser à la commémoration de Camus qui le transforme en une espèce de saint qui a tout vu, tout compris, tout su. Le parallèle qui est parfois fait entre la révolte de Césaire et celle de Camus me fait bondir. J'ai cherché un point d'appui concret pour nourrir ce parallèle et comprendre combien ils sont différents.

Le 22 janvier 1956, Albert Camus vient à Alger et lance son appel pour une trêve civile. Le 27 janvier 1956, Aimé Césaire participe au grand meeting du Comité pour la fin de la Guerre en Afrique du Nord, créé depuis 1955 et constitué de trois cents personnalités dont quatre prix Nobel. Quinze intervenants s'exprimeront. *Les Temps modernes* ne publieront que les interventions de Césaire et de Sartre. Je vois dans ces textes des éléments qui font avancer ma réflexion.

Césaire dit qu'il n'est pas spécialiste de l'Afrique du Nord, qu'il ne connaît pas l'Algérie et qu'il n'a aucune solution inédite à proposer. Il prend la parole « *en qualité de mandataire du peuple martiniquais qui, lui aussi, subit le joug du colonialisme.* » Il prend également la parole pour l'ensemble des opprimés dans le monde. Césaire énonce ses exigences et ses convictions : « *Je ne dis pas de la réforme, je dis de l'abolition pure et simple du régime colonial, on voit ce que cela signifie dans le cadre algérien, cela signifie, dans l'immédiat, la restitution de ses droits à l'homme algérien traqué, séquestré, torturé. Cela signifie la fin de la guerre et la fin de la répression. Cela signifie la parole donnée pour la première fois depuis 1830 au peuple algérien, l'assurance qu'il pourra librement orienter ses destinées. Cela signifie la naissance ou la renaissance d'un État algérien, uni avec la France par des voies d'amitié et de solidarité, et non par des liens de sujétion et de domination* ».

Césaire exprime clairement son anticolonialisme. Il va également rappeler l'importance de la conférence de Bandung qui a permis de redéfinir les forces en présence dans le monde. « *1,5 milliard d'hommes se sont réunis dans une ville d'Asie pour proclamer solennellement que l'Europe n'avait plus vocation à diriger unilatéralement le monde, pour proclamer que la domination européenne sur les parties non-européennes du globe avait conduit le monde à une impasse dont il importait de sortir* ». Césaire finit son discours en reprenant une phrase clé du délégué philippin Carlos Peña Rómulo : « *Nous savons que l'époque de l'Empire européen est révolue, mais tous les Européens ne le savent pas encore* ». Il attaque ensuite Jacques Soustelle et le qualifie de barbare. Après

un premier renversement avançant que le savoir n'est plus seulement européen, Césaire appuie son discours en annonçant que les barbares ne sont pas les colonisés.

Ces éléments sont très importants. L'OAS n'existe pas encore, mais cette prise de parole n'est pas anodine. Césaire donne une dimension internationale au débat. Son discours, et c'est là la grande différence avec celui de Camus à Alger, n'est pas empreint de pathos. Colonisé, il parle au nom des colonisés sur la nécessité de renverser les forces du monde. Ce court discours est remarquable.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Romuald Fonkoua, peut-on dire que le concept de négritude est un acte politique à l'époque où l'Afrique est colonisée, l'Afrique du Sud connaît l'apartheid, les États-Unis sont en proie à la ségrégation et où Haïti se meurt ?

M. Romuald Fonkoua

Est-ce que Césaire a les yeux tournés vers le monde politique tel qu'il est et s'en inspire ou réfléchit pour pouvoir penser la réalité qui est celle de la Martinique ?

Ce qu'il dit en 1956 à propos de l'Algérie, Césaire l'a déjà dit en 1948 dans *L'impossible contact*. Il considère que lorsqu'un fellah se fait tirer dessus et qu'on détourne les yeux, lorsqu'on tue à la Martinique et qu'on ne dit rien, lorsqu'à Madagascar on supplicie et que rien n'est repris en France, alors un poids mort pèse sur la civilisation dont se réclame la République française. Il évolue sur cette question lorsqu'il s'aperçoit que la République est face à ses contradictions. Elle a inventé la liberté et la fraternité, mais ne les assume pas. Elle ruse avec ses propres principes inventés en 1789. Alors quand il voit que la République se dévoie, il s'insurge contre la colonisation et demande l'indépendance. Bien sûr, cette démarche ne s'applique pas à toutes les colonies. Dans tous ses poèmes, Césaire considère que c'est ainsi que cela doit se passer en Afrique ou à Haïti, même s'il émet des réserves pour ce pays.

En regardant les autres colonies se diriger vers l'indépendance, il est à la fois fasciné et effrayé pour la Martinique.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

La Martinique - quatre-vingts kilomètres sur trente, trois cent mille habitants - est un petit territoire qui possède peu de ressources.

M. Romuald Fonkoua

Césaire considère également que la Martinique possède beaucoup de dictateurs en puissance. Il était extrêmement lucide sur la vie politique martiniquaise. Il ne suffit pas de demander l'indépendance pour être vertueux. La vie politique n'est pas de tout repos. Dans le combat politique, certaines attitudes sont immorales.

Je suis persuadé que Césaire souhaitait l'indépendance de la Martinique, mais il était suffisamment fin pour savoir qu'elle ne pouvait y parvenir qu'en procédant par étapes : la départementalisation puis l'autonomie, mais surtout l'émancipation. Il utilise ce terme dans son sens originel qui est « se prendre en main ». C'est l'homme politique stratège. Ce thème est central.

Le monde africain est important en ce qu'il sert de modèle ou de contre-modèle à l'avenir de la Martinique. La sympathie qu'il a pour ce monde ne doit le conduire qu'à comprendre son propre monde.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Césaire invente le particularisme universel. À l'époque, tout est tranché en politique : les communistes s'occupent du monde ouvrier, la droite est en charge de l'argent, les indépendantistes se penchent sur les anciens pays colonisés. Césaire, lui, n'est jamais dans un camp ou dans un autre.

M. Romuald Fonkoua

S'il est dans un camp, Césaire n'y reste jamais longtemps.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Il navigue au plus près. Quel rapport existe-t-il entre cet homme et le jusqu'au-boutiste Fanon ?

Mme Christiane Chaulet Achour

Comme le souligne Romuald Fonkoua, il y a chez Césaire un rêve, une conviction et beaucoup de pragmatisme. L'admiration qu'il porte à Fanon est réciproque. Mon frère aîné, intime de Fanon, dit que celui-ci n'a jamais tenu de propos désobligeants sur Césaire. Il y avait chez Fanon une profonde admiration pour son aîné. Je crois que l'inverse est également vrai. Pour Césaire, Fanon représente l'homme qui va au bout d'une idée qui lui est chère.

Daniel Maximin évoquait la nuit de discussion que leurs deux ont partagée ; j'aurais aimé savoir ce qu'ils se sont dit. On peut mettre en parallèle leurs deux interventions au colloque de la Sorbonne en 1956. Les deux hommes n'étaient jamais en opposition. Bien sûr, leurs moyens d'action différaient. Dans un seul texte seulement, sur la révolution africaine, Fanon est un peu dur avec Césaire à propos de la départementalisation.

Césaire a été le premier à écrire un article d'hommage posthume à Fanon : « *La révolte de Frantz Fanon* ». Je vous encourage à lire cet article dont nous parlons peu, paru dans *Jeune Afrique* le 13 décembre 1961, soit sept jours après la mort de Fanon. Ses amis à Tunis considèrent qu'il s'agit du seul article juste à son propos. L'admiration est palpable. Césaire justifie également cette relation, car à l'époque, Fanon était un réel diable. Césaire évoque la révolte de Fanon et décrit sa vie comme « *courte, extraordinaire, brève et fulgurante, qui illumine une des plus atroces tragédies du XX^{ème} siècle en illustrant de manière exemplaire la condition humaine elle-même, la condition de l'homme moderne* ». Césaire ajoute que Fanon est « *essentiel à notre horizon d'homme* » et montre qu'il n'est pas un homme de violence, mais que sa violence était une violence de réponse. La notion de « *théoricien de l'action* » se substitue à celle de théoricien de la violence.

Césaire explique que Fanon était partie prenante du combat algérien, car il était en Algérie à ce moment-là. S'il avait été ailleurs, il aurait adopté un combat allant jusqu'au bout de son engagement. Césaire écrit en effet : « *Partout, la même lucidité, la même force, la même intrépidité dans l'analyse, le même esprit de scandale démystificateur. Frantz Fanon est celui qui vous empêche de vous boucher les yeux et de vous endormir au ronron de la bonne conscience* ».

Tout ce que dit Césaire dans cet article est remarquable. Nous devons toujours resituer les textes dans leur époque. Un hommage à Frantz Fanon n'allait pas de soi en 1961. La force de ce que représentait Fanon est retranscrite dans le roman de John Edgar Wideman, *Le projet Fanon*. Le narrateur, porte-parole du romancier, explique qu'il le soutient car « *on ne sortira pas de ce bordel et parce que lui, Fanon, il a trouvé la sortie* ».

D'une certaine façon, cette admiration fondamentale est réciproque. J'ai lu les écrits de Fanon ; les deux sont dans un même élan de réflexion active et intellectuelle anticolonialiste du vingtième siècle.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Une part de Césaire voulait-elle être Fanon ? En 1959, lors du Congrès des écrivains noirs, il lui aurait dit : « *Tu as choisi le bon combat* », à quoi Fanon répond : « *Il y a encore de la place pour d'autres* ». Comment interpréter le silence qui a suivi ?

Mme Christiane Chaulet Achour

Cet échange est rapporté par le frère de Frantz Fanon qui aimait mettre en scène les situations. Cette discussion, si elle est vraie, ne remet pas en cause le respect de Fanon pour Césaire. C'était une façon de répliquer.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Césaire était-il un tiède en politique qui vidait sa colère et sa passion dans la poésie ?

M. Romuald Fonkoua

Il n'était pas un homme de colère.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Il a toujours dit « *Je suis un peléen* ».

M. Romuald Fonkoua

Le volcan explose, mais il n'est jamais en colère. La poésie de Césaire est volcanique. Dans un entretien qu'il avait donné à Euzhan Palcy, Césaire avait confié : « *Le volcan explose. Nous avons le devoir d'exploser beaucoup plus que lui dans la poésie* ». Il faudrait que les figures de la poésie soient des figures volcaniques. Il pouvait, bien sûr, se mettre en colère, notamment à l'Assemblée nationale, mais il s'agissait de colères homériques. Césaire était un homme préoccupé, à fleur de peau, mais il n'était pas en colère.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Il nous faudra revenir sur Haïti. Sa rencontre avec cette île a dû être déterminante pour son œuvre et ses choix politiques.

Quelle leçon pouvons-nous tirer de cette navigation au plus près et de ces convictions qui ne sont pas des certitudes ?

M. Romuald Fonkoua

Nous devons distinguer l'analyse d'un homme dans l'action et les leçons que nous pouvons tirer aujourd'hui de cette action.

Je suis frappé par le nombre de commémorations qui sont faites aujourd'hui autour de Césaire. Il faut les mettre en regard avec son absence dans les médias français de son vivant.

Ces commémorations sont le reflet de la prise de conscience du rôle de Césaire dans l'histoire contemporaine et dans les relations entre la France et ses (anciennes) colonies. Selon moi, cette nouvelle place traduit les remords de la République de ne pas l'avoir écouté ainsi que la fierté des peuples issus des colonisations et ou des esclavages d'avoir trouvé en lui un vrai porte-parole.

On pourra me reprocher d'avoir l'esprit mal tourné, mais je vais dire que la République est toujours plus intelligente que les pays colonisés. Je m'explique : Césaire est entré au Panthéon. Pour le compte de qui ? De la République ? Dans cette République, y-a-t-il une place pour les colonisés ou y-a-t-il, au bout du compte, une place pour cette République qui se digère elle-même ? Cela permet de reposer la question de notre rapport à Aimé Césaire.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Vous considérez que la discussion autour de ce sujet doit se poursuivre après la mort de Césaire, Fanon ou Édouard Glissant ?

M. Romuald Fonkoua

La commémoration doit se poursuivre au-delà de l'entrée au Panthéon. Le vivre ensemble, les relations entre la République et ses anciennes colonies, le local et le global, sont des questions que Césaire a posées. Nous ne devons pas refermer le débat qu'elles ont ouvert.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

En 1954-1957, Aragon développait l'idée que lorsque la Nation est mise en danger, le discours doit être national, car un discours œcuménique peut se révéler dangereux. René Depestre abondait dans ce sens, ce qui a donné lieu à un échange de poèmes entre ce dernier et Césaire, qui lui rappelle ses origines : « *C'est une nuit de Seine et moi, je me souviens comme ivre du chant dément de Boukman accouchant ton pays aux forceps de l'orage.* » Depestre lui répond : « *Vaillant cavalier du tam-tam, est-il vrai que tu doutes de la forêt natale de nos voix rauques, de nos cœurs qui nous remontent amers de nos yeux de rhum rouges de nos nuits incendiées ? Se peut-il que les pluies de l'exil aient détendu la peau de tambour de ta voix ?* ». « *Laisse-là Depestre, laisse-là la gueuserie solennelle d'un air mendié. Laisse-leur le ronron de leur sang à menuets l'eau fade dégoulinant. Pour le reste, que le poème tourne bien ou mal sur l'huile de ses gonds, fous-t'en Depestre, fous-t'en, laisse dire Aragon* ».

Ces textes ne montrent-ils pas la nécessité de ne pas se replier sur une expression politique ou poétique en période de crise ?

M. Romuald Fonkoua

Nous devons prendre Césaire pour ce qu'il est, c'est-à-dire tout, sauf un homme d'œcuménisme. Césaire est un homme qui interroge.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Un homme qui interroge n'est pas enfermé. Cela fait de lui, de fait, un œcuménique.

Mme Christiane Chaulet Achour

Césaire a toujours resitué les débats et les questions dans la profondeur historique. Il a toujours appelé à aller voir dans l'avant, là où tout repose. Son essai sur Toussaint Louverture en témoigne. Il pose constamment une question dans la perspective historique. Or, nous vivons aujourd'hui dans une société de l'immédiateté. Césaire oblige à en repasser par l'Histoire, par la lecture au plus près des textes. On peut s'enchanter de sa poésie. C'est une lecture personnelle. Mais dans l'attitude intellectuelle, il est exigeant. Voilà, selon moi, son plus grand apport.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Sénateur Larcher, quelle est la signification de votre entrée au Parti progressiste martiniquais (PPM) 52 ans après sa création ? Ce parti, après la mort de Césaire, nourrit-il le discours politique ?

M. Serge Larcher

Ce parti est nourri de la pensée de Césaire. Officiellement, je suis entré tardivement au PPM. Pourtant, je travaille avec ce parti depuis que je suis élu. Le PPM se porte très bien aujourd'hui. Nous avons conquis la région Martinique après la mort de Césaire. Nous avons perdu un sénateur et en avons gagné un autre.

Le message de Césaire est toujours vivant en Martinique. Nous voulons poursuivre son œuvre. C'est là l'essentiel de l'action politique que nous entendons mener.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Césaire appelait à l'union afin d'avancer.

M. Serge Larcher

Lorsqu'il a fondé le PPM, Césaire a cherché à établir un front. Dans sa *Lettre à Maurice Thorez*, il rappelle qu'il choisit le plus large contre le plus étroit. Il déplore que le parti communiste ne soit pas véritablement solidaire des luttes anticolonialistes. De fait, il veut ouvrir son parti à tous les Martiniquais qui le rejoignaient sur l'essentiel de son message. Depuis, certains se sont éloignés du parti, qui ont privilégié leur intérêt personnel par rapport au projet politique collectif. Aujourd'hui, le PPM est le plus important parti de Martinique. Il accueille tous ceux qui sont en accord avec le discours de Césaire pour la Martinique, à savoir : affirmer l'identité martiniquaise, ne jamais transiger sur la question de la dignité de l'homme martiniquais et se battre pour faire avancer la Martinique vers l'autonomie. Césaire définissait l'autonomie notamment comme « *la ratification de l'existence de la Martinique en tant que peuple et la faculté pour les Martiniquais d'organiser leur propre vie collective* ». Il réaffirme lors d'une visite de François Mitterrand en 1974 que le vrai problème est « *celui de notre place, de notre juste place dans la communauté. Une place qui ne soit ni humiliante, ni dégradante, ni aliénante. Une place qui ne soit ni discriminatoire, ni attentatoire à notre personnalité, ni dirimante de nos responsabilités* ».

Césaire était aussi un bâtisseur. Pour avoir un discours audible, il faut répondre aux préoccupations quotidiennes de la population. Il a hérité d'une ville minée par la typhoïde et l'en a sortie sans aucune aide de l'État. Il a assaini la ville, l'a mise hors d'eau. Lors de l'exode rural, après la fermeture des usines à sucre, Fort-de-France a accueilli l'ensemble des populations qui cherchaient à fuir la misère. Césaire est allé jusqu'à se dresser devant les bulldozers du préfet venus chasser les pauvres qui sortaient des campagnes et construisaient à Fort-de-France des cases de fortune.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Césaire était un combattant qui aimait la proximité, les matières techniques et technologiques. Il aimait toucher les gens par le regard et par la pensée.

Daniel Maximin, la relation qui existe entre ce parcours politique et l'acte poétique a-t-elle perduré tout au long de sa vie ?

M. Daniel Maximin

Césaire considérait la poésie comme la parole essentielle. Sa lumière doit colorer l'action politique. Pour lui, la libération est une étape ; l'émancipation est le véritable but. Le problème de Césaire est de dire que la libération ne saurait suffire, car elle n'empêche pas les oppressions de se reproduire. Dans son premier discours politique, il explique que « *l'esclave et le maître sont en chacun d'entre nous* ». Il ne faut pas croire que l'histoire est

finie lorsque le peuple s'est libéré de l'oppression extérieure. C'est à ce moment-là que commence « *l'âge de la tragédie* ». Césaire écrira diverses pièces sur cette épopée (*La tragédie du Roi Christophe*, sur ce que fait Haïti une fois libérée de la colonisation et de l'esclavage, et la pièce sur Lumumba).

En ce sens, la dimension prophétique du poète permet d'aller plus loin que les compromissions politiques. Fanon rejoint ces propos. Il va, au-delà des attaques racistes subies, vers une dimension prophétique. Dans la conclusion de *Peau noire, masques blancs*, Fanon écrit ainsi : « *O mon corps, fais de moi toujours un homme qui interroge* », « *Je ne suis pas venu sur terre pour faire le bilan des valeurs nègres. Je ne suis pas venu sur terre pour faire payer au monde blanc, par mon ressentiment, le malheur fait à mes pères* ». De la même manière, Fanon achève *Les damnés de la terre* par : « *Pour l'Europe, pour nous-mêmes et pour l'humanité, camarades* », rejoignant la vision de Césaire qui considère que nous ne nous émancipons ni tout seul, ni pour soi.

Christiane Chaulet Achour l'a rappelé : nous ne pouvons pas interpréter correctement ces propos sans analyser la dimension historique.

À l'Assemblée nationale, l'argument de Césaire pour la départementalisation est aussi la crainte de la signature entre l'État colonial français et les États-Unis d'un accord de défense stipulant que les Antilles peuvent devenir une base pour l'armée américaine. Nous sommes alors en 1956. Cet accord a été proposé pendant la guerre, en se projetant sur une éventuelle défaite de la France et de l'Angleterre. Les colonies proches des Amériques ne devaient pas être récupérées par les nazis. Césaire le dit très bien : après la victoire, un nouveau combat voit le jour afin de se libérer du capitalisme et de la grande puissance américaine qui domine, y compris en Europe. Lorsque l'Angleterre et la France souhaitent reprendre le canal de Suez, les États-Unis refusent.

Césaire considère que nous devons trouver un équilibre des forces. Dans le même temps, il démissionne du Parti Communisme, considérant que la France n'a pas besoin de l'URSS. Qui reste-t-il si nous tournons le dos aux Russes et aux Américains ? Il affirme alors que « *l'heure de nous-même a sonné* », c'est-à-dire celle du Tiers-monde émancipé de toute tutelle.

Je pense que nous sommes ici face à la prophétie des rapports mondiaux dans laquelle le Tiers-monde – mais aussi la Martinique – doivent se libérer.

Fanon admirait Césaire pour son combat en faveur de la Martinique, alors qu'il était lui-même parti mener un autre combat. Toute une génération de haïtiens, d'antillais, de caribéens, de trinidiens qui a accompagné la décolonisation est partie vers l'Afrique, car c'est là-bas, pensaient-ils, que tout se jouait.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Fanon admirait Césaire d'être resté et Césaire admirait Fanon d'être parti.

M. Daniel Maximin

Césaire est également parti, puisqu'il a mené le combat pour d'autres.

Aujourd'hui, l'ennemi est intérieur. L'État peut être le pire ennemi de la République. Les colonisés ont toujours vu cette distinction entre la République et l'État. Lorsque Bonaparte vient rétablir l'esclavage aux Antilles, il le fait au nom de la République. Nous comprenons la dimension historique de Césaire à travers son regard international.

Mme Marijosé Alie-Monthieux

Je remercie tous nos intervenants pour cet échange passionnant.

En réponse à la question de la jeune journaliste que j'étais sur ce qu'il était venu faire sur cette « galère politique », Césaire m'avait répondu : « *Ce que vous appelez les tracasseries de la gestion municipale m'a empêché d'être un songe creux.* »

Tout est dit. Nous n'avons plus qu'à entendre sa parole.

Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram donnent lecture de « Dérisoire (Lettre à une amie lointaine) »

PROGRAMME DU COLLOQUE

Programme

16h00 Ouverture



Jean-Pierre BEL, *Président du Sénat*

Lectures

Aimé CÉSAIRE, du natal à l'universel
Un parcours de la pensée et de l'action du poète

Lecture d'extraits de ses textes :
poésie, théâtre, discours choisis et présentés
par l'écrivain **Daniel MAXIMIN**
avec les comédiennes **Marie-Noëlle EUSÈBE**
et **Mylène WAGRAM**

Table ronde

Témoignages et réflexions sur l'œuvre d'Aimé CÉSAIRE

Table ronde animée par **Marijosé ALIE-MONTHIEUX**
Directrice déléguée aux programmes France Télévisions chargée de la diversité

Avec :

Serge LARCHER

Sénateur de la Martinique

Président de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer

Christiane CHAULET-ACHOUR

*Professeure de littérature comparée et francophone,
Université de Cergy-Pontoise*

Romuald FONKOUA

*Professeur des littératures francophones, Université de Paris-Sorbonne,
Directeur du Centre international d'études francophones,
Rédacteur en chef de la revue *Présence africaine**

Daniel MAXIMIN,

Écrivain

Nathalie Mazéas



Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces interventions sur le site de la délégation :
<http://videos.senat.fr/video/videos/2013/video20151.html>